



Le métropolite Onuphre de Tchernovitsy et de Boukovine, locum-tenens de la chaire métropolitaine de Kiev, est désormais membre permanent du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe

Au cours de la réunion du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe, qui se déroulait sous la présidence de Sa Sainteté le Patriarche Cyrille de Moscou et de toute la Russie à la salle synodale de la résidence patriarcale et synodale officielle du monastère Saint-Daniel à Moscou le 19 mars 2014, il a été décidé d'introduire le métropolite Onuphre de Tchernovitsy et de Bucovine, locum-tenens de la chaire métropolitaine de Kiev, au nombre des membres du Saint Synode en tant que membre permanent. La place protocolaire de Sa Béatitude le métropolite de Kiev et de toute l'Ukraine, premier parmi les hiérarques de l'Église orthodoxe russe, lui a été attribuée pour le temps où il occupera ces fonctions (minute n° 1).

Les membres du Saint Synode de l'Église orthodoxe russe ont également prié pour la santé de Sa Béatitude le métropolite Vladimir de Kiev et de toute l'Ukraine.

Le Synode de l'Église orthodoxe ukrainienne s'est réuni le 24 février 2014 pour constater que « l'état de santé physique de Sa Béatitude le métropolite Vladimir justifiait le recours au paragraphe 14, chapitre V des Statuts sur l'administration de l'Église orthodoxe ukrainienne », c'est-à-dire qu'existaient des causes « rendant impossible pour le métropolite Vladimir de Kiev et de toute l'Ukraine l'exercice de ses obligations de Primat de l'Église orthodoxe ukrainienne ». Le métropolite Onuphre de Tchernovitsy et de Bucovine avait été élu locum-tenens de la chaire métropolitaine de Kiev par un vote à bulletins secrets.